



Commission de témoignage et réconciliation du Canada Projets de recherche

La Commission de témoignage et réconciliation du Canada (CTR) a été créée aux termes de la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens*, en 2007. Voici en quoi consiste son mandat :

- produire un rapport (y compris des recommandations à l'intention du gouvernement du Canada) sur le système et l'expérience des pensionnats indiens. Le rapport portera sur ce qui suit : l'histoire des pensionnats indiens, leur but, leur fonctionnement et la surveillance de ces établissements, l'effet et les conséquences du système (y compris les torts systémiques, les conséquences transgénérationnelles et l'incidence sur la dignité humaine), et les séquelles permanentes des pensionnats indiens;
- orienter un processus de réconciliation entre les anciens pensionnaires des Premières nations, Inuits et métis, leurs familles, leurs collectivités, les organismes religieux, les anciens employés des pensionnats, le gouvernement et la population canadienne non autochtone en général;
- renseigner les Canadiennes et les Canadiens sur l'histoire et les séquelles du système des pensionnats indiens;
- employer une méthodologie interdisciplinaire et recourir notamment aux sciences humaines, à l'histoire, à la tradition orale et aux archives pour exécuter ses recherches;
- reconnaître l'importance des traditions orales et juridiques autochtones dans ses activités.

Sous la direction des membres de la Commission, le module de recherche de la Commission a élaboré un programme de recherche détaillé qui porte sur les deux volets du mandat de la Commission, à savoir faire connaître la vérité et promouvoir la réconciliation. Le programme de recherche intègre les résultats de diverses consultations menées auprès des anciens élèves des pensionnats qui vivent encore, des représentants de divers groupes, d'universitaires canadiens et étrangers, d'experts et de praticiens.

La recherche sera exécutée par le personnel de la Commission ainsi que dans le cadre de contrats de recherche conclus avec divers experts de la question, de partenariats de recherche communautaires et institutionnels et à la faveur d'une série de conférences, de colloques et d'ateliers qui seront organisés par la Commission ou en coopération avec elle. Le nouvel ensemble de connaissances ainsi produit pourra être publié par la Commission sous diverses formes, y compris des revues savantes, des documents de fond et des rapports de conférence.

Appel de propositions et déclaration d'intérêt

Les universitaires et les savants de toutes les disciplines sont invités à présenter des propositions pour exécuter les projets de recherche décrits plus bas. Ils peuvent aussi communiquer avec la Commission pour présenter d'autres projets pertinents qu'ils seraient disposés à entreprendre. Toutes les propositions, déclarations d'intérêt ou demandes de renseignements doivent être envoyées au Directeur de la recherche de la Commission, M. John S. Milloy (john.milloy@trca.ca).

Date limite pour la présentation des propositions : le 15 août 2010

Le module de recherche publiera un deuxième appel de propositions et de déclarations d'intérêt plus tard, quand de nouveaux projets seront définis.

Bien que de nombreux projets de recherche décrits ci-dessous portent sur l'examen des expériences des élèves des pensionnats des collectivités du Nord et des collectivités inuites, veuillez prendre note que les projets portant expressément sur ces pensionnats ne seront pas inclus dans la liste tant que l'on n'aura pas consulté les directeurs des collectivités du Nord et des collectivités inuites de la Commission.

Pour financer les propositions approuvées, la Commission conclura des contrats de service qui couvriront les frais ordinaires de la recherche, y compris le salaire des adjoints à la recherche, en se fondant sur les niveaux de financement applicables normalement à la recherche universitaire (par exemple, ceux utilisés par le Conseil de recherches en sciences humaines). Il convient d'inclure dans votre proposition un budget et un échéancier. La Commission se réserve le droit de limiter l'attribution des fonds, en fonction de ses moyens financiers. Tous les documents et rapports issus des contrats conclus avec la Commission appartiennent à cette dernière.

Votre proposition doit montrer clairement comment votre projet répond à au moins un des critères suivants :

- Le projet ajoute à l'ensemble de connaissances concernant l'histoire et les conséquences du système des pensionnats et il se rapporte aux Premières nations,



Truth and
Reconciliation
Commission of Canada

Commission de
témoignage et
réconciliation
du Canada

trc.ca

aux Inuits et aux Métis et/ou aux processus de mise en exergue de la vérité et de promotion de la réconciliation.

- Le projet respecte les normes et les protocoles d'éthique acceptés en ce qui concerne l'exécution de recherches sur les peuples autochtones.
- Le projet repose sur un régime de financement en collaboration et/ou sur des partenariats communautaires de recherche.
- Les responsables du projet emploient des méthodologies de recherche autochtones.
- Les responsables du projet explorent des théories et une pédagogie nouvelles en ce qui concerne la mémoire historique collective, les activités commémoratives publiques et la réconciliation.
- Les responsables du projet formulent des recommandations de fond sur des questions relatives aux pensionnats.

PROJETS DE RECHERCHE DE LA COMMISSION

Les projets de recherche menés par le module de recherche de la Commission tombent dans deux grandes catégories : ceux qui remédient à des lacunes importantes dans la compréhension de l'histoire des pensionnats, et ceux qui examinent les séquelles des pensionnats et les moyens à prendre pour tourner la page et voir au-delà de ces séquelles.

1) PROJETS DE RECHERCHE VISANT À COMPLÉTER L'ENSEMBLE DE CONNAISSANCES

Ces projets portent sur les lacunes qui existent dans les connaissances sur la structure, le fonctionnement et l'histoire du système des pensionnats. Ces projets s'inscrivent dans le cadre historique principal et reposent sur des documents, mais dans la quasi-totalité des cas, ils nécessitent une démarche transdisciplinaire qui peut faire intervenir l'histoire orale.

Descriptions des projets :

Enfants disparus et tombes anonymes

Les projets de recherche qui suivent ont pour objet de donner suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur les enfants disparus et sur les tombes anonymes; ils font partie intégrante du mandat et de la stratégie de recherche globale de la Commission.

- **Examen du dossier concernant les enfants disparus et les tombes anonymes :** Le projet serait un examen qualitatif de toutes les politiques et de tous les dossiers pertinents se rapportant aux décès et aux disparitions d'enfants survenus dans les pensionnats; les responsables recourraient à des sources primaires et secondaires. Les données obtenues grâce à ce projet influeront sur tous les autres projets relatifs aux enfants qui sont morts ou qui ont été portés disparus pendant qu'ils vivaient dans un pensionnat indien.
- **Projet des cimetières :** L'objectif global du projet consiste à fouiller dans des sources gouvernementales et des archives bien précises afin de retrouver les emplacements des tombes et des cimetières utilisés par les pensionnats de toutes les régions du pays. Les chercheurs enregistreraient l'emplacement des lieux de sépulture retrouvés, en consultation avec les collectivités locales des Premières nations, et ils élaboreraient des protocoles sur la réalisation d'activités commémoratives communautaires relatives aux cimetières des pensionnats.
- **Normes et services de santé :** Le projet aurait pour objet d'examiner la nature des services de santé assurés aux élèves, la réglementation connexe et la mesure dans laquelle on se conformait en général aux normes de santé lorsqu'il s'agissait de veiller sur la santé des élèves et de leur prodiguer des soins. Les chercheurs se documenteraient aussi sur les politiques relatives au décès d'enfants, sur la procédure de déclaration des décès, s'il en existait une, et sur l'enterrement des enfants décédés.
- **Nombre total d'élèves inscrits dans les pensionnats (Projet de statistique) :** Le projet permettrait de savoir combien d'élèves étaient inscrits dans les pensionnats et quels ont été les taux de mortalité dans le système des pensionnats au cours de son histoire.

Autres projets de recherche visant à compléter l'ensemble de connaissances

- **Niveaux de financement des pensionnats :** Le projet examinerait la nature du financement du système des pensionnats par le gouvernement et les entités religieuses et il situerait ce financement dans le contexte plus large du financement

- d'établissements semblables au Canada et aux États-Unis par l'État et les organismes de bienfaisance.
- **Projet sur le personnel des pensionnats** : Le projet retracerait l'histoire collective et les souvenirs d'anciens membres du personnel des pensionnats, y compris les enseignants et les employés de l'administration, les travailleurs autochtones et non autochtones embauchés sur place et les employés du ministère des Affaires indiennes chargés de gérer le système global des pensionnats.
- **Participation des Métis** : Les chercheurs réuniraient des informations sur l'expérience (directe et indirecte) des Métis dans le contexte des pensionnats.
- **Rôle de la GRC** : Les chercheurs réuniraient des informations sur le rôle de la « Police à cheval » dans le système des pensionnats. Leurs travaux porteraient sur la période où les pensionnats étaient ouverts et sur les années qui ont suivi, quand les survivants ont commencé à parler des mauvais traitements qu'ils avaient subis aux mains du personnel des pensionnats.
- **Qui était au courant de quoi, et quand?** : Le projet comporterait l'examen du *Hansard* et des documents parlementaires et viserait à établir dans quelle mesure le Parlement était au courant de ce qui se passait dans les pensionnats.
- **Participation des provinces** : Le projet décrirait en détail le rôle des provinces dans le système des pensionnats. Les chercheurs examineraient un certain nombre de façons dont les gouvernements provinciaux intervenaient dans le système, notamment par le biais des inspections scolaires, de l'enregistrement des naissances et des décès, des inspections du commissaire des incendies et des dossiers d'hôpital.
- **En venir aux regrets** : Les chercheurs retraceraient et évalueraient les événements qui ont abouti à la présentation d'excuses par les entités religieuses, aux excuses formulées par la ministre Jane Stewart, à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et aux excuses présentées par le Canada dans la Chambre des Communes.
- **Résistance** : Les chercheurs examineraient les stratégies de résistance au système des pensionnats et l'importance de ces stratégies.

2) RECHERCHE SUR LES CONSÉQUENCES

De nouvelles recherches seront menées à la faveur de projets internes, de projets exécutés en partenariat avec des organismes de l'extérieur et de conférences et dans le cadre de publications universitaires. Ces recherches porteront sur : 1) les traumatismes postérieurs à l'époque des pensionnats; 2) la réconciliation ou les moyens à prendre pour arriver à tourner la page.

Premier volet) Traumatismes postérieurs à l'époque des pensionnats

Les projets de ce volet portent sur les traumatismes permanents qui persistent après l'époque des pensionnats et qui sont liés aux révélations contemporaines au sujet des pensionnats. À cet égard, les chercheurs examineront les séquelles du système dans la vie des survivants, dans les familles transgénérationnelles et dans les collectivités. Ils se pencheront aussi sur la problématique hommes-femmes, sur les attitudes de la société et sur les taux élevés de violence contre les femmes autochtones.

Descriptions des projets :

- **Liens** : Il s'agit d'une série de projets au cours desquels les chercheurs évalueront la nature et l'ampleur de l'expérience commune des pensionnats qui a amené d'anciens élèves, leur famille et leur collectivité en contact avec d'autres institutions officielles du gouvernement telles que les tribunaux, les hôpitaux, les services d'aide sociale à l'enfance, les établissements correctionnels pour jeunes et les prisons.
- **Projet de recherche sur le sexisme** : *Les chercheurs examineront les rapports entre le système des pensionnats, la violence dans les collectivités autochtones et le sexisme dont les femmes sont victimes dans ces dernières.*

Deuxième volet) Tourner la page

Les projets porteront sur les moyens à prendre pour arriver à tourner la page, en explorant des régimes de réconciliation qui mettront notamment l'accent sur ce qui suit :

- les approches autochtones de guérison et de réconciliation (réconciliation constitutionnelle du système éducationnel et revitalisation des langues);

- les leçons apprises à la faveur du processus adopté par la Commission pour favoriser la vérité et la réconciliation (par exemple, l'emploi des cercles de dialogue); un cadre conceptuel mettant en lumière la relation entre la vérité, la justice et la réconciliation;
- la recherche comparative internationale concernant l'institutionnalisation des enfants dans le contexte des diverses conventions des Nations Unies;
- le rôle de l'éducation publique lorsqu'il s'agit de redéfinir l'histoire des pensionnats grâce à des projets publics d'histoire et de commémoration, et le rôle des approches de la réconciliation fondées sur les arts.

Descriptions des projets

Les approches autochtones de l'histoire, de la justice et de la réconciliation : Les chercheurs collaboreraient avec les collectivités autochtones pour réunir des informations sur les effets que le système des pensionnats a eus sur la gouvernance et les systèmes juridiques traditionnels autochtones et ils s'interrogeraient sur la façon dont ces systèmes ont subsisté et se sont adaptés au fil des années.

La réconciliation sur le plan de l'éducation : Les chercheurs chercheront à comprendre l'abus de pouvoirs que l'État a commis et qui a donné lieu au système des pensionnats et à formuler des recommandations sur la réconciliation constitutionnelle entre les systèmes éducationnels contemporains au Canada et les peuples autochtones. Le projet analyserait la relation entre les pensionnats et les systèmes éducationnels actuels au Canada, en mettant l'accent sur le rôle des systèmes de connaissance autochtones.

La réconciliation par l'intermédiaire de la revitalisation des langues : Les chercheurs étudieront la possibilité de conserver et de revitaliser les langues pour favoriser la réconciliation et le rétablissement des liens.

Les dialogues sur la vérité et la réconciliation – Histoire et séquelles du système des pensionnats : À partir de données issues des processus de la Commission, les chercheurs réuniront des informations sur la façon dont les pratiques de cette dernière facilitent la réconciliation.

Les pensionnats et le contexte international : Les chercheurs situeront l'histoire et les conséquences du système des pensionnats dans le contexte international des droits de la personne, de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones et des conventions de l'ONU sur le génocide et les droits de l'enfant.

Les pensionnats et la Constitution : Il s'agirait d'une analyse juridique et sociopolitique du droit constitutionnel et du droit autochtone dans le contexte de la réconciliation.

Les commissions de témoignage et de réconciliation et les peuples autochtones : Les chercheurs mettraient l'accent sur des études comparatives menées dans les contextes national et international sur les thèmes suivants : l'effet des commissions de témoignage et de réconciliation sur les populations autochtones; la capacité de ces commissions de réparer les torts historiques causés aux peuples autochtones, y compris la fréquentation obligatoire des pensionnats et l'assujettissement à d'autres régimes d'assimilation; l'importance de l'autodétermination dans la conception de tout processus visant à réparer les torts causés aux peuples autochtones.

Les enseignements à tirer de l'histoire et des conséquences des pensionnats sur la vérité, la justice et la réconciliation : Le projet analyserait la relation entre la vérité, la justice et la réconciliation dans un contexte historique caractérisé par des traitements inéquitables fondés sur l'identité et la culture.

L'histoire des pensionnats indiens : Le rôle de l'histoire et des activités commémoratives publiques canadiennes dans la réconciliation : Les chercheurs examineraient l'histoire de l'expérience des pensionnats et les activités commémoratives publiques concernant ces derniers. Ce faisant, ils analyseraient comment ces initiatives influent sur la compréhension (ou l'incompréhension) publique du passé dans la mesure où celui-ci se rapporte au présent et à l'avenir.

Les approches artistiques de la vérité et de la réconciliation : Les chercheurs analyseraient la contribution des arts lorsqu'il s'agit de briser le silence au sujet de l'histoire et des séquelles des pensionnats, de faciliter la guérison et de stimuler le débat sur l'expérience des pensionnats, et ils formuleraient des recommandations à ces égards.